



Appel des syndicats en faveur d'une norme de l'OIT contre la violence sexiste au travail

Geplaatst op vrijdag 29 november 2013 | 

 SHARE

À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes observée mondialement aujourd'hui, la CSI lance un appel en faveur d'une nouvelle Convention internationale contre la violence sexiste au travail.

Le Conseil d'administration de l'Organisation internationale du travail – qui se compose de représentants de gouvernements et d'organisations des travailleurs et des employeurs – n'a pas encore donné le feu vert à des négociations tripartites en vue de l'élaboration d'un instrument juridique international consacré à la violence sexiste dans le monde du travail. Bien que plusieurs membres de l'OIT – dont le groupe des travailleurs – aient fait part de leur soutien en faveur d'une telle Convention, l'initiative continue de susciter l'opposition d'une partie des mandants de l'OIT, parmi lesquels se trouvent les représentants des employeurs.

« Très rares sont les pays dont la législation du travail inclut des dispositions qui permettent de prévenir, traiter et remédier aux cas de violence sexiste sur les lieux de travail. Une Convention de l'OIT est absolument nécessaire pour combler cette lacune et accroître la protection des femmes et des filles généralement contre la violence », a déclaré Sharan Burrow, secrétaire générale de la CSI.

Les femmes se voient confrontées à des situations particulières dans le contexte du travail, y compris des violences physiques et psychologiques basées sur le sexe et le harcèlement sexuel. Ces problèmes sont trop souvent passés sous silence soit par crainte de licenciement soit simplement parce que « ça ne se fait pas » de parler de ces sujets. Une Convention de l'OIT constituerait un pas important pour améliorer les conditions de travail des femmes de par le monde et permettrait d'éviter des millions de dollars de pertes annuelles en soins de santé, en baisse de productivité et en absences médicales pour cause de violences à l'égard des femmes.

Dans beaucoup de pays, les syndicats mènent des campagnes contre la violence à l'égard des femmes, y compris dans des secteurs à main d'œuvre majoritairement masculine – parmi les nombreux exemples, il y a notamment celui de l'industrie de la construction en Australie <http://www.cfmeu.asn.au/news/real-men-dont-abuse-women-cfmeu-launches-anti-violence-campaign>

Voir aussi le flyer de la CSI en soutien à une Convention de l'OIT sur la violence sexiste: <http://www.ituc-csi.org/flyer-stop-a-la-violence-sexiste?lang=fr>

CSI - 25 novembre 2013

La CSI représente 176 millions de travailleurs/euses à travers 325 organisations affiliées nationales dans 156 pays et territoires.

Suivez-nous sur le web : <http://www.ituc-csi.org> et <http://www.youtube.com/ITUCCSI>